



HAL
open science

Marqueurs de discours et rasoir d'Ockham

Sandrine Deloor

► **To cite this version:**

Sandrine Deloor. Marqueurs de discours et rasoir d'Ockham. *Scolia* [sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle / revue de linguistique], 2024, 38, pp.35-52. <10.4000/11uyg>. <hal-05091687>

HAL Id: hal-05091687

<https://hal.science/hal-05091687v1>

Submitted on 11 Jun 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Scolia
revue de linguistique

38 | 2024
Les marqueurs de discours

Marqueurs de discours et rasoir d'Ockham

Plaidoyer pour une approche unitaire du sens*

Discourse Markers and Ockham's Razor. A Plea for a Unitary Approach to Meaning

Sandrine Deloor



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/scolia/2933>
DOI : 10.4000/11uyg
ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 7 juillet 2024
Pagination : 35-52
ISBN : 979-10-344-0232-8
ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Sandrine Deloor, « Marqueurs de discours et rasoir d'Ockham », *Scolia* [En ligne], 38 | 2024, mis en ligne le 07 juillet 2024, consulté le 08 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/2933> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11uyg>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Marqueurs de discours et rasoir d'Ockham Plaidoyer pour une approche unitaire du sens*

Sandrine DELOOR

CY Cergy Paris Université, Laboratoire LT2D (EA 7518)

Sandrine.Deloor@u-cergy.fr

Introduction

Cet article a pour but d'opposer deux approches de la description sémantique: l'approche « taxinomique » et l'approche « explicative ». On trouvera ci-dessous un tableau synthétisant les objectifs de l'une et de l'autre :

Tableau 1: Les deux approches en description sémantique

	Approche taxinomique	Approche explicative
Objectif de l'analyse	On se donne pour objectif d'établir une typologie des emplois de l'unité considérée et d'associer une description sémantique à chacun d'entre eux.	On se donne pour objectif de simuler l'interprétation du sens de l'unité par un locuteur.
Phase d'observation	On classe les emplois de l'unité étudiée sur la base de propriétés objectives.	On associe à un corpus un ensemble de gloses fondées sur des propriétés objectives.

* Cet article reprend en les synthétisant quelques-unes des idées développées dans Deloor (à paraître).

Phase d'explication	On propose une description sémantique pour chaque emploi distingué.	On construit un modèle permettant d'expliquer les variations de sens observées et de générer une glose pour chaque énoncé comportant l'unité étudiée.
---------------------	---	---

Ces deux approches ne sont bien évidemment pas propres à l'analyse des marqueurs de discours. Si leur comparaison a été jugée pertinente pour ce numéro thématique, c'est parce que l'approche taxinomique est très largement majoritaire dans l'étude de ces unités et ce, quel que soit le cadre théorique adopté. Il semble donc intéressant de la mettre en perspective avec une autre façon d'envisager la description sémantique.

La première partie de l'article sera consacrée à une présentation et à une analyse critique de l'approche taxinomique. Nous exposerons ensuite les principes de l'approche explicative, en développant les objectifs qu'elle assigne à la phase d'observation et les objectifs qu'elle assigne à la phase d'explication. Afin de faciliter la comparaison entre les deux approches, nous aurons recours à un seul et même exemple tout au long de l'article : celui de l'opposition entre les valeurs résultative et itérative de l'adverbe *déjà* dans les énoncés au passé composé (cf. Deloor 2010). La paire minimale proposée ci-dessous permet d'illustrer cette opposition :

- 1) *Jean est déjà arrivé.*
- 2) *Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin.*

1. L'approche taxinomique

1.1. Des analyses reproductibles, falsifiables et prédictives

L'approche taxinomique partage son objectif de classification avec l'approche lexicographique. Dans les deux cas, on s'applique à distinguer les différentes acceptions de l'unité étudiée et à décrire le sens de chacune d'entre elles.

Dans les dictionnaires, on atteint cet objectif en associant une définition et plusieurs exemples illustratifs à chaque emploi distingué. Par exemple, pour *déjà* :

DÉJÀ [...] 1. Dès l'heure présente, dès maintenant. *Il a déjà fini son travail. Il est déjà quatre heures.* [...] ∅ Dès lors, dès ce temps, en parlant du passé ou de l'avenir. *Il était déjà marié à ce moment-là.* [...] 2. Auparavant, avant (cf. Une première fois*). *Je l'ai déjà rencontré ce matin. Tu me l'as déjà dit.* [...] (*Nouveau Petit Robert*, 1993 : 573)

Dans les études relevant de l'approche taxinomique, on s'attache à trouver des critères permettant de discriminer les différentes valeurs mises au jour. Dans cette optique, les auteurs font ressortir les comportements caractéristiques de chaque emploi, que ce soit sur le plan syntaxique (structure-type, positions, possibilité de déplacement et de suppression, possibilité d'extraction dans une phrase clivée, etc.) ou sémantique (combinaisons possibles et impossibles, typologie des contextes les plus fréquents, commutations, paraphrases, etc.). Puis ils présentent pour chacun d'entre eux une description sémantique plus ou moins détaillée, allant du simple étiquetage des valeurs distinguées aux modélisations les plus complexes. On pourra par exemple proposer pour *déjà* :

Phase d'observation :

Déjà ne semble pas avoir le même sens en (1) et (2) :

On peut parler de valeur résultative en (1) et de valeur itérative en (2).

Pour asseoir la distinction entre les deux valeurs identifiées, on montre que *déjà* n'a pas les mêmes propriétés dans les deux énoncés :

- En (1), la négation de *déjà* se fait au moyen de *ne... pas encore* et non au moyen de *ne... jamais*. En (2), la négation de *déjà* se fait au moyen de *ne... jamais* et non au moyen de *ne... pas encore*.
- (1) est paraphrasable par *P vient de se produire* mais pas par *P s'est produit au moins une fois*. (2) est paraphrasable par *P s'est produit au moins une fois* mais pas par *P vient de se produire*.
- (1) n'admet pas l'insertion de l'adverbe *auparavant*. (2) admet l'insertion de l'adverbe *auparavant*.
- (1) admet la réplique *Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps!* (2) n'admet pas la réplique *Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps!*

Après avoir constaté que ces propriétés permettaient d'opposer un grand nombre d'énoncés, on conclut que *déjà* a deux acceptions, qu'on note *déjà₁* et *déjà₂*.

Phase d'explication :

On associe une description sémantique à chaque emploi identifié :

Soit *Déjà₁ P(t₀)* tel que *P* est au passé composé et *t₀* correspond au moment de l'énonciation.

Exemple de description sémantique pour *déjà₁* : Un énoncé de la forme *Déjà₁ P(t₀)* présuppose que le résultat de *P* est vrai à un moment postérieur à *t₀* et pose que le résultat de *P* est vrai en *t₀*.

Exemple de description sémantique pour *déjà₂* : Un énoncé de la forme *Déjà₂ P(t₀)* présuppose qu'il est possible que *P* soit vrai en *t₀* ou à un moment postérieur à *t₀* et pose que *P* est vrai à un moment antérieur à *t₀*.

La comparaison entre l'approche lexicographique et l'approche taxinomique permet de mettre en évidence les bénéfices épistémologiques de cette dernière. Force est de constater que les définitions des dictionnaires ne sont ni falsifiables¹ ni reproductibles² : elles se limitent à répertorier des acceptions sans que l'on sache sur quels critères celles-ci ont été distinguées ni dans quels cas l'une ou l'autre se présente. Au contraire, les défenseurs de l'approche taxinomique se refusent à recourir à l'intuition pour décider du nombre d'emplois qu'ils distinguent ou pour rattacher une occurrence à telle ou telle acception. Leurs analyses sont non seulement falsifiables et reproductibles mais aussi prédictives :

- (i) La distinction entre différents emplois s'appuie sur des critères objectifs. On évite ainsi l'« inflation de valeurs » (Donaire 2012 : 57) que peut engendrer la confusion entre l'apport sémantique de l'unité étudiée et l'apport sémantique des contextes dans lesquels elle apparaît (cf. Ducrot 1980 : 95).

1 Une analyse est « falsifiable » au sens poppérien du terme s'il est possible d'imaginer une expérience permettant de démontrer qu'elle est fautive dans un cadre théorique donné.

2 Une analyse est « reproductible » si elle fournit suffisamment de critères objectifs pour que son application donne partout et toujours le même résultat.

- (ii) En associant un ensemble de propriétés objectives à chaque emploi identifié, les analyses taxinomiques assurent le consensus observationnel entre sémanticiens: si l'occurrence examinée satisfait tel et tel critères alors elle sera classée dans telle catégorie d'emplois. Par exemple pour *déjà*₁ et *déjà*₂:

Si l'énoncé comportant <i>déjà</i> ...	alors...
est paraphrasable par <i>P vient de se produire</i> ,	- on a affaire à <i>déjà</i> ₁ . - <i>déjà</i> a une valeur résultative.
peut être nié au moyen de <i>ne... jamais</i> ,	- on a affaire à <i>déjà</i> ₂ . - <i>déjà</i> a une valeur itérative.

- (iii) La recherche de critères de classification permet également de mettre au jour certaines corrélations: on observe que quand l'unité étudiée a telle et telle propriétés (par exemple quand elle apparaît dans telle position, quand elle accepte telle transformation), elle a aussi telle et telle autres propriétés (elle admet telle commutation, tel enchaînement, telle paraphrase). Ainsi:

Si l'énoncé comportant <i>déjà</i> ...	alors...
admet la réplique <i>Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps!</i>	il peut être nié au moyen de <i>ne... pas encore</i> .
admet l'insertion de l'adverbe <i>auparavant</i> ,	il n'admet pas la réplique <i>Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps!</i>

- (iv) Grâce à ces corrélations, la classification proposée est falsifiable: si un énoncé comportant l'unité étudiée présente un comportement incompatible avec les corrélations identifiées, alors la classification doit être révisée.
- (v) L'un des objectifs de la modélisation sémantique doit être de prédire que telle suite de sons ou de lettres utilisée dans telle situation de discours aura telle interprétation sémantique. Contrairement à l'approche lexicographique, l'approche taxinomique permet d'atteindre cet objectif. Les critères de classification qu'elle met en avant ne sont pas seulement utiles au moment de classer les emplois de l'unité analysée: une fois la phase d'observation

terminée, ils fournissent une procédure objective pour prédire l'interprétation des énoncés dans lesquels l'unité étudiée apparaît. Ainsi, grâce aux critères de classification proposés ci-dessus, il est possible de déterminer à quelle description sémantique associer n'importe quel énoncé comportant l'adverbe *déjà* :

Si l'énoncé comportant déjà...	alors...
peut être nié au moyen de <i>ne... pas encore</i> ,	il présuppose que le résultat de P est vrai à un moment postérieur à t_0 et pose que le résultat de P est vrai en t_0 .
est paraphrasable par P <i>s'est produit au moins une fois</i> ,	il présuppose qu'il est possible que P soit vrai en t_0 ou à un moment postérieur à t_0 et pose que P est vrai à un moment antérieur à t_0 .

1.2. Les limites de l'approche taxinomique

Malgré leur caractère reproductible et falsifiable, malgré les prédictions qu'elles permettent de faire, les analyses relevant de l'approche taxinomique peinent à atteindre certains objectifs qu'un sémanticien devrait idéalement se fixer.

En faisant de la classification une première étape incontournable et essentielle de l'étude d'une unité, elles font souvent passer la description sémantique au second plan. Dans la plupart des articles, c'est à la classification que les auteurs consacrent la majorité de leurs efforts : c'est elle qui occupe le plus grand nombre de pages et c'est pour l'établir que les propriétés syntaxiques et sémantiques de chaque acception sont analysées. Généralement beaucoup plus concise, la description sémantique est souvent décorrélée des propriétés mises au jour lors de la phase de classification, sans pour autant être étayée par de nouvelles observations.

Pourtant, un critère de classification peut rarement être considéré comme un critère d'objectivation du sens. Par exemple, les propriétés de *déjà*₁ énumérées ci-dessus sont certes utiles pour opposer *déjà*₁ et *déjà*₂ mais elles n'apportent que peu d'informations sur le sens de *déjà*₁ en tant que tel :

- Sans description préalable de *ne... pas encore*, la relation entre *déjà₁* et *ne... pas encore* ne peut être exploitée pour décrire le sens de *déjà₁*.
- La paraphrase *P vient de se produire* met en évidence l'idée de résultat exprimée par *déjà₁* mais elle ne permet pas de faire ressortir les idées d'expectative et de précocité de survenance véhiculées par l'adverbe (cf. 2.1.).
- Si l'incompatibilité entre un énoncé comportant *déjà₁* et l'adverbe *auparavant* est pertinente pour distinguer les emplois itératif et résultatif de *déjà*, elle ne l'est pas pour décrire l'emploi résultatif en tant que tel.
- Enfin, l'acceptabilité de la réplique *Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps!* s'accorde avec l'idée de précocité de survenance exprimée par *déjà₁* mais elle ne constitue pas une preuve de la présence de ce contenu.

Étant donné l'importance accordée aux critères dans la poursuite de l'objectif de classification, cette décorrélation entre description sémantique et propriétés objectives ne laisse pas de surprendre : pourquoi la distinction entre deux valeurs sémantiques nécessiterait-elle plus de justifications que la description sémantique proprement dite ? Dans l'exemple proposé, ne peut-on pas considérer que la différence de sens entre *déjà₁* et *déjà₂* est un observable immédiat ? N'est-ce pas sur la mise au jour des contenus véhiculés par l'un et l'autre que le sémanticien doit concentrer ses efforts ? A-t-on vraiment besoin de preuves pour décider que *déjà* n'a pas le même sens en (1) et (2) ?

Deux autres exemples permettront d'illustrer ce déséquilibre entre objectif de classification et objectif de description :

- Il n'est pas rare que les auteurs travaillant dans un cadre taxinomique aient recours au sens pour justifier la classification qu'ils proposent. Autrement dit, au lieu de chercher à prouver que tel énoncé véhicule tel contenu comme ils le feraient si leur priorité était l'objectivation du sens, ils se servent du fait que tel énoncé véhicule tel contenu pour prouver qu'il relève de tel emploi et non de tel autre.
- Un des critères souvent utilisé pour justifier la distinction entre deux emplois est le critère de commutation : on s'applique à montrer que les synonymes de l'unité étudiée ne sont pas les mêmes

selon qu'elle est employée dans telle ou telle acception. Il convient de remarquer que, ce faisant, on accorde plus d'importance à la différence entre les emplois d'une même unité qu'à la différence entre cette unité et ses synonymes. Dans l'exemple proposé, on peut certes voir le fait que *déjà*₂ commute avec *au moins une fois* comme un critère permettant de le distinguer de *déjà*₁, mais on peut également trouver dans cette observation une piste fructueuse pour approfondir l'analyse sémantique de *déjà*. On se demandera alors ce que la différence de sens entre *Déjà* $P(t_0)$ et $P(t_0)$ *au moins une fois* nous apprend de *déjà*.

En mettant l'accent sur la différenciation et la discrimination des valeurs observées, en cherchant à mettre en face de chacune de ces valeurs un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques exclusives les unes des autres, en se proposant de donner pour chacune d'entre elles une description sémantique indépendante, les auteurs s'engagent sur des rails épistémologiques dont ils ne semblent pas toujours avoir conscience.

Il convient tout d'abord de noter que l'approche taxinomique relève de ce que Récanati (1997) appelle la « tradition fixiste » : ses défenseurs font l'hypothèse que « les mots possèdent des sens fixes, déterminés par les conventions du langage » (Récanati 1997: 107) et que le locuteur sélectionne « le sens pertinent dans un ensemble préétabli de sens possibles » (Récanati 1997: 114). Récanati (1997) oppose à cette tradition les « modèles de génération du sens », dans lesquels le sens est vu comme le résultat de l'interaction entre le mot étudié et certains éléments de son environnement discursif. Selon ces approches dynamiques, le sens n'est pas fixe en langue mais « engendré », « généré » par les locuteurs au moment de la communication.

En adoptant d'entrée de jeu une approche différenciatrice et fixiste de la variation du sens, le sémanticien conditionne l'ensemble de son analyse: il a peu de chances de découvrir un principe sous-jacent à la diversité apparente s'il n'en cherche pas, il a peu de chances d'expliquer l'interaction entre le mot étudié et son environnement s'il ne se donne pas pour objectif de le faire. En sémantique comme ailleurs, on ne trouve de réponses qu'aux questions que l'on se pose, on ne trouve que ce que l'on cherche!

Le principe selon lequel un mot a plusieurs acceptions différentes si et seulement si il présente plusieurs comportements différents est certes un bon moyen de contrôler l'analyse mais c'est aussi un prisme qui amène à trouver des différences là où une unification aurait été possible et à voir une unité là où une différenciation aurait pu être utile. Par exemple, si un adverbe en *-ment* peut être utilisé à la fois comme adverbe de manière et comme adverbe d'énonciation, il est prévisible qu'il ait un comportement et des propriétés différentes dans un cas et dans l'autre : il n'apparaîtra pas dans les mêmes configurations, il n'aura pas la même position, il pourra être extrait dans une phrase clivée dans un cas mais pas dans l'autre, il se combinera avec des prédicats de nature différente, n'acceptera pas les mêmes substituts ni les mêmes paraphrases, etc. Faut-il pour autant lui attribuer par principe deux descriptions sémantiques indépendantes l'une de l'autre ? N'est-il pas plus intéressant de s'interroger sur l'interaction entre sa fonction syntaxique et son interprétation ? N'est-il pas souhaitable d'étudier ses liens avec sa base adjectivale ?

Pour finir, on remarquera que, si l'approche taxinomique remplit l'objectif de prédiction (cf. 1.1.), elle n'a pas de portée explicative : elle ne permet pas d'expliquer pourquoi l'unité étudiée a plusieurs emplois différents ni comment le locuteur procède pour identifier à quel emploi il a affaire dans un énoncé donné. Les critères de classification qu'elle met en avant ne sont en effet exploitables que si l'on connaît déjà le sens de l'unité : si un locuteur ne comprend pas le sens d'un mot dans un énoncé, il ne peut pas déterminer si ce mot peut être déplacé, extrait dans une phrase clivée, combiné avec tel ou tel autre mot, paraphrasé de telle ou telle façon ; il ne peut pas juger de l'acceptabilité de telle ou telle transformation, de telle ou telle commutation, de tel ou tel enchaînement. En somme, un locuteur ne peut pas s'appuyer sur le sens d'un mot qu'il ne sait pas interpréter pour comprendre le sens d'un mot qu'il ne sait pas interpréter. Les critères de classification utilisés dans le cadre de l'approche taxinomique ne sont pas les critères du locuteur mais les critères du linguiste. S'ils ont le mérite d'assurer le consensus entre sémanticiens en objectivant la classification proposée, ils ne permettent pas de simuler le processus interprétatif des locuteurs car c'est précisément sur ce processus qu'ils reposent.

2. L'approche explicative

2.1. Observer le sens

En face de l'approche « taxinomique » qui vient d'être analysée, nous présentons dans ce qui suit une démarche « explicative », fondée sur la notion de « glose » exposée dans Deloor (2012a, 2014). Dans l'approche que nous proposons, une glose est une paraphrase formulée dans une métalangue contrôlée, qui épuise le sens de l'énoncé étudié et qui a un statut métalinguistique à l'intérieur du modèle. L'objectif de la phase d'observation d'une étude sémantique est de construire un ensemble de gloses rendant compte de façon systématique du corpus analysé, avec le minimum de variations.

Pour mener à bien cet objectif, nous considérons (i) que c'est sur la description du sens que le sémanticien doit concentrer tous ses efforts et (ii) que celle-ci peut être objectivée par la mise au jour de certaines propriétés. Ainsi, pour prouver qu'un énoncé exprime un certain contenu, on montrera qu'il accepte ou refuse certaines combinaisons, commutations ou paraphrases, qu'il est compatible ou incompatible avec certains enchaînements ou certaines situations de discours, etc. Dans le cadre que nous défendons, les propriétés objectives ne sont donc pas appréhendées comme des critères de classification mais comme des critères d'objectivation du sens: elles ne visent pas à opposer les différents emplois d'une unité sur la base de propriétés distinctives mais à mettre au jour pas à pas la complexité de son sens, afin de construire les gloses.

Dans le cas de l'adverbe *déjà*, on peut tout d'abord objectiver la différence de sens entre (1) et (2) en remarquant que, malgré leur proximité formelle, ces deux énoncés n'ont pas le même comportement, que ce soit sur l'axe syntagmatique (combinaison avec l'adverbe *auparavant* en (3) et (4)) ou sur l'axe paradigmatique (commutation de *arrivé* avec *mort* en (5) et (6)):

- 3) # *Jean est déjà arrivé auparavant.*
- 4) *Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin auparavant.*
- 5) *Jean est déjà mort.*
- 6) # *Jean est déjà mort à quatre heures du matin.*

Ces observations permettent de confirmer que (1) n'évoque qu'une occurrence du procès < Jean arriver > alors que (2) envisage plusieurs

occurrences (réelles ou potentielles) du procès < Jean arriver à quatre heures du matin >: si (1) est incompatible avec l'adverbe *auparavant*, c'est parce qu'il ne peut pas y avoir plusieurs occurrences de l'événement < Jean arriver >; s'il est impossible de remplacer *arrivé* par *mort* en (2), c'est parce qu'il ne peut pas y avoir plusieurs occurrences de l'événement < Jean mourir >.

Force est de reconnaître que ces premières observations ne permettent pas de dépasser la compréhension intuitive immédiate que tout un chacun peut avoir de (1) et (2). Pour y parvenir, il faut chercher à identifier les autres contenus véhiculés par *déjà* dans les deux énoncés.

Pour décrire la valeur de *déjà* en (1), nous ferons appel aux notions d'expectative et de précocité de survenance évoquées en 1.2. Comme le montrent les paires minimales suivantes, un locuteur ne peut pas avoir recours au *déjà* résultatif s'il ne s'attendait pas à ce que l'événement qu'il évoque se produise (ainsi s'explique l'inacceptabilité de (7')) ou s'il considère que la réalisation de l'événement en question est tardive (ainsi s'explique l'inacceptabilité de (8')) :

- 7) *Apparemment, Pierre est parti pour la Martinique. C'était prévu? Pourquoi personne ne me dit jamais rien?*
- 7') # *Apparemment, Pierre est déjà parti pour la Martinique. C'était prévu? Pourquoi personne ne me dit jamais rien?*
- 8) *Apparemment, Pierre est parti pour la Martinique. C'est pas trop tôt!*
- 8') # *Apparemment, Pierre est déjà parti pour la Martinique. C'est pas trop tôt!*

Sur la base de ces observations, nous proposerons de gloser les énoncés au passé composé dans lesquels *déjà* a un sens comparable à celui qu'il a en (1) de la façon suivante: < On constate le résultat de P en t_0 . Or, si on s'attendait à ce que le résultat de P soit vrai à un moment ou un autre, on ne s'attendait pas forcément à ce qu'il soit vrai si tôt >. Nous obtenons ainsi pour (1) la glose: < On constate que Jean est là au moment de l'énonciation. Or, si on s'attendait à ce que Jean soit là à un moment ou un autre, on ne s'attendait pas forcément à ce qu'il soit là si tôt >.

Pour compléter la description de (2), on remarquera tout d'abord qu'un énoncé comportant *déjà* itératif peut être utilisé comme argument pour dire qu'un événement ne se reproduira pas:

- 9) *J'ai déjà mangé des calamars une fois et j'ai trouvé ça infect : je ne recommencerais pour rien au monde!*

Cette observation ne doit cependant pas conduire à remettre en cause l'hypothèse selon laquelle *déjà* a ici une valeur « itérative ». Nous avons montré dans Deloor (2010, 2012a) que ce n'est pas parce que l'itération exprimée par *déjà* n'est pas effective qu'elle n'est pas envisagée. Les énoncés au passé composé dans lesquels *déjà* a une valeur itérative n'indiquent pas qu'un événement s'est produit plusieurs fois ni qu'il est en train de se reproduire ni qu'il va se reproduire. Ils évoquent la possibilité qu'un certain événement se produise et, dans ce cadre, assertent que l'événement en question s'est produit au moins une fois dans le passé: si l'occurrence envisagée se réalise, ce ne sera pas la première occurrence de l'événement. La comparaison des séquences *J'ai vu un film d'horreur hier* et *J'ai déjà vu un film d'horreur hier* proposée ci-dessous permet d'objectiver cette description (cf. Deloor 2010, 2012a):

- 10) # *Finalelement, je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai vu un film d'horreur hier.*
 10') *Finalelement, je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai déjà vu un film d'horreur hier.*

Si l'exemple (10) est bizarre, c'est parce que la relation entre [je ne pas venir avec vous ce soir] et [je voir un film d'horreur hier] n'y est pas explicitée. En (10'), en revanche, cette relation apparaît clairement: on comprend que le locuteur avait prévu d'aller voir un film d'horreur avec ses amis et qu'il a décidé de renoncer à ce projet parce qu'il en a vu un la veille. On conviendra que c'est la présence de *déjà* qui explicite le lien entre les deux propositions et qui rend l'enchaînement acceptable: le contenu itératif attaché à cet adverbe impose de considérer que la première proposition fait référence à un projet de visionnage de film d'horreur.

Finalelement, nous proposerons de gloser les énoncés au passé composé dans lesquels *déjà* a un sens comparable à celui qu'il a en (2) de la façon suivante: <P s'est produit au moins une fois avant t_0 et une récurrence de P est possible voire prévue en t_0 ou après t_0 >. Nous obtenons ainsi pour (2) la glose: <Jean est arrivé à quatre heures du matin au moins une fois avant le moment de l'énonciation et il est possible voire prévu que cela se reproduise au moment de l'énonciation ou après le moment de l'énonciation>.

Pour éviter tout malentendu, il convient d'insister sur le fait que la description qui précède ne vient pas se superposer à la classification présentée en 1.1. Il ne s'agit pas d'associer des gloses à des emplois distingués en amont sur la base de propriétés distinctives. La démarche que nous proposons ne requiert pas de phase de classification, elle ne conditionne pas la prise en compte d'une variation sémantique à la possibilité de mettre au jour différents comportements exclusifs les uns des autres. Elle est néanmoins tout aussi reproductible et falsifiable que l'approche taxinomique. Dans l'exemple présenté, tout locuteur du français est capable de rattacher n'importe quel énoncé au passé composé comportant l'adverbe *déjà* à l'une des deux gloses proposées. Et, pour y parvenir, il n'a pas besoin de se demander si l'énoncé admet l'insertion de l'adverbe *auparavant* ou si sa négation est *ne... pas encore* : il lui suffit de s'appuyer sur sa connaissance intuitive du français. Contrairement à ce que laissent entendre les défenseurs de l'approche taxinomique en multipliant les critères de classification, le sémanticien n'a d'autre choix que de s'appuyer sur le sens des mots qu'il étudie pour décrire le sens des mots qu'il étudie : les propriétés objectives ne peuvent pas se substituer à l'observation du sens en tant que tel, même si elles sont précieuses pour l'objectiver.

2.2. Expliquer le sens

Contrairement au sémanticien, le locuteur ne peut pas s'appuyer sur le sens des mots qu'il cherche à interpréter pour interpréter le sens des mots qu'il cherche à interpréter. Et, comme on l'a vu en 1.2., il ne peut pas non plus procéder à des manipulations, il ne peut pas tester des paraphrases, des commutations ou des enchaînements pour savoir à quelle valeur d'une unité donnée il a affaire. Le locuteur n'a à sa disposition que l'énoncé et sa compétence sémantique, et c'est cette compétence sémantique que le sémanticien cherche à modéliser lors de la phase d'explication de son étude. Après avoir consacré la phase d'observation à décrire « ce qui est », il cherche à expliquer « pourquoi les choses sont comme elles sont » : dans l'analyse de telle ou telle unité, pourquoi a-t-on eu besoin de recourir à plusieurs gloses pour rendre compte du corpus analysé ? comment expliquer leurs différences ? comment modéliser le processus interprétatif des locuteurs ? Nous

considérerons ici que ces questions peuvent être abordées de trois façons différentes :

1. Dans la plupart des cas, il est possible de montrer que la variation du sens résulte de l'interaction entre l'unité étudiée et son environnement discursif. Le sémanticien cherche alors à construire un modèle unitaire rendant compte de cette interaction et de la variation qu'elle engendre. Pour ce faire, il identifie avec quels éléments de son environnement discursif l'unité étudiée interagit et il se demande pourquoi cette interaction conduit à telle ou telle interprétation.
2. Certains contenus peuvent également être d'origine conversationnelle. Dans ce cas, le sémanticien montre que ces contenus ne sont pas attachés en propre à l'unité étudiée et qu'ils peuvent être dérivés à partir de lois du discours.
3. Lorsque l'approche unitaire et le traitement conversationnel ne permettent pas de rendre compte de manière satisfaisante des différents emplois observés (lorsque l'hypothèse obtenue est trop abstraite ou trop vague pour être falsifiable), le sémanticien peut renoncer temporairement ou définitivement à proposer un modèle unitaire. Si ce renoncement est définitif, il suppose alors l'existence d'une homonymie : la forme étudiée renvoie à plusieurs unités lexicales distinctes.

Dans le cas de l'interprétation de l'adverbe *déjà* dans les énoncés au passé composé, nous avons montré dans Deloor (2010) que la variation sémantique observée était fonction de l'effet de sens du temps composé auquel *déjà* était associé. Comme le montre Gosselin (1996), tous les temps composés ont deux effets de sens typiques : un effet de sens aoristique (le procès acquiert une saillance prépondérante et est vu dans sa globalité) et un effet de sens accompli (dans ce cas c'est l'état résultant qui a une saillance prépondérante). C'est généralement la présence d'un complément circonstanciel (CC) de temps qui permet d'identifier l'effet de sens du temps composé : lorsque le CC de temps renvoie à l'intervalle de référence du procès, c'est l'effet de sens aoristique qui apparaît ; lorsque le CC de temps renvoie à l'intervalle de référence de l'état résultant, c'est l'effet de sens accompli qui apparaît. L'hypothèse proposée dans Deloor (2010) est que l'adverbe *déjà* a une valeur résultative lorsque le temps composé auquel il est associé a un

effet de sens accompli et une valeur itérative lorsque le temps composé auquel il est associé a un effet de sens aoristique.

Cette hypothèse permet d'expliquer la différence d'interprétation entre les énoncés (1) et (2). En (1), il n'y a pas de CC de temps. Le seul intervalle de temps évoqué par l'énoncé est l'intervalle de l'énonciation, qui est aussi l'intervalle de référence de l'état résultant. Le passé composé ayant un effet de sens accompli, *déjà* met l'accent sur le résultat du procès. En (2), le CC de temps à *quatre heures du matin* ne peut renvoyer qu'à l'intervalle de référence du procès. Le passé composé ayant un effet de sens aoristique, *déjà* met l'accent sur le procès en tant que tel.

Une fois que l'on a identifié avec quel élément de son environnement discursif *déjà* interagissait dans les énoncés au passé composé, on cherche à construire un modèle unitaire rendant compte de cette interaction et de la variation qu'elle engendre. Pour ce faire, nous reprendrons ci-dessous le modèle général proposé dans Deloor (2012b) pour décrire les emplois temporels de l'adverbe *déjà* :

Tableau 2 : Modèle général

<p>Soit P, un procès. Soit i, l'intervalle de référence de l'énoncé comportant <i>déjà</i>. Présumé : Il existe un intervalle $i+1$ tel que $i+1$ est immédiatement postérieur à i et P est vrai sur $i+1$. Il est possible que P ne soit pas vrai sur i. Posé : P est vrai sur i.</p>
--

Deux variantes de ce modèle seront proposées pour rendre compte de l'interprétation de *déjà* dans les énoncés au passé composé :

- Associé à un temps composé ayant un effet de sens accompli, l'adverbe *déjà* porte sur l'état résultant. C'est donc l'intervalle de référence de l'état résultant qui fait l'objet de l'assertion :

Tableau 3 : Variante n° 1 (TC accompli)

<p>Soit P, un procès et ER, son état résultant. Soit i, l'intervalle de référence de l'énoncé comportant <i>déjà</i>. Présumé : Il existe un intervalle $i+1$ tel que $i+1$ est immédiatement postérieur à i et ER est vrai sur $i+1$. Il est possible que ER ne soit pas vrai sur i. Posé : ER est vrai sur i.</p>

Appliqué à l'énoncé (1), ce modèle génère la description suivante :

1) *Jean est déjà arrivé.*

Application du modèle :

P : [Jean arriver]

ER : [Jean être là]

i : intervalle de l'énonciation

< Le locuteur fait comme si on savait, avant l'intervalle de l'énonciation, que le résultat de [Jean arriver], i.e. [Jean être là], être-vrai sur un intervalle postérieur à l'intervalle de l'énonciation et comme si on envisageait, avant l'intervalle de l'énonciation, la possibilité que [Jean être là] ne-pas-être-vrai sur l'intervalle de l'énonciation. Dans ce cadre, il affirme que [Jean être là] être-vrai sur l'intervalle de l'énonciation. >

- Associé à un temps composé ayant un effet de sens aoristique, l'adverbe *déjà* porte sur le procès lui-même. C'est donc l'intervalle de référence du procès qui fait l'objet de l'affirmation :

Tableau 4 : Variante n° 2 (TC aoristique)

Soit P, un procès et ER, son état résultant.
 Soit i, l'intervalle de référence de l'énoncé comportant *déjà*.
 Soit i-1, un intervalle immédiatement antérieur à i.
Présumé : Il existe un intervalle i+1 tel que i+1 est immédiatement postérieur à i-1 et P est possible sur i+1. Il est possible que P ne soit pas vrai sur i-1.
Posé : P est vrai sur i-1.

On obtient pour (2) :

2) *Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin.*

Application du modèle :

P : [Jean arriver à quatre heures du matin]

ER : [Jean être là à quatre heures du matin]

i : intervalle de l'énonciation

i-1 : un intervalle antérieur à l'intervalle de l'énonciation

< Le locuteur fait comme si on envisageait, avant l'intervalle de l'énonciation, la possibilité que [Jean arriver à quatre heures du matin] être-vrai sur l'intervalle de l'énonciation ou sur un intervalle postérieur à l'intervalle de l'énonciation, et la possibilité que [Jean arriver à quatre heures du matin] ne pas être-vrai sur

un intervalle antérieur à l'intervalle de l'énonciation. Dans ce cadre, il affirme que [Jean arriver à quatre heures du matin] étre-vrai sur un intervalle antérieur à l'intervalle de l'énonciation. L'événement envisagé est donc une récurrence d'un événement ayant eu lieu auparavant. >

On remarquera la proximité entre les représentations sémantiques générées par le modèle proposé et les gloses élaborées lors de la phase d'observation.

Finalement, deux variantes d'un même modèle permettent de rendre compte des valeurs résultative et itérative de l'adverbe *déjà* dans les énoncés au passé composé. Lorsque le verbe de l'énoncé a une interprétation accomplie, c'est par rapport à l'intervalle de référence de l'état résultant que l'intervalle présupposé par *déjà* est repéré et c'est à cet intervalle que l'assertion s'applique. Lorsque le verbe de l'énoncé a une interprétation aoristique, c'est par rapport à l'intervalle de référence du procès que l'intervalle présupposé par *déjà* est repéré et c'est à cet intervalle que l'assertion s'applique. Le modèle proposé permet ainsi d'expliquer comment *déjà* interagit avec les temps composés et pourquoi cette interaction donne lieu à telle ou telle glose. Par ailleurs, étant donné qu'il ne s'appuie que sur l'interprétation du temps composé avec lequel *déjà* est combiné (elle-même modélisée par Gosselin (1996)), on peut considérer que ce modèle rend compte du processus interprétatif du locuteur : il suffit à celui-ci d'interpréter le temps composé de l'énoncé pour être en mesure d'interpréter l'adverbe.

Conclusion

Comme on peut le voir à travers l'exemple proposé, l'approche explicative permet d'éviter deux des principaux problèmes soulevés par l'approche taxinomique :

- (i) en établissant une distinction entre critères de classification et critères d'objectivation du sens, elle contraint le sémanticien à mettre en relation la description sémantique qu'il propose avec les propriétés objectives qu'il met au jour ;

- (ii) en établissant une distinction entre critères du linguiste et critères du locuteur, elle permet d'expliquer comment le locuteur procède pour interpréter un énoncé³.

Bibliographie

- DELOOR S. (2010), *J'ai déjà mangé: expérience ou résultat ?*, *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, 25-46.
- DELOOR S. (2012a), Les hypothèses observationnelles en sémantique: *Qui ne glose rien n'a rien*, *Cuader nos de Filología Francesa*, 23, 37-53.
- DELOOR S. (2012b), *Le roi de France est déjà chauve: remarques sur l'antériorité temporelle du présupposé*, *Langages*, 186, 101-114.
- DELOOR S. (2014), Posé, présupposé et représentation du sens: quelques remarques, *Histoire Epistémologie Langage*, 36/1, 183-203.
- DELOOR S. (à paraître), *Des pilotis pour la sémantique*.
- DONAIRE M.-L. (2012), *Seulement: la construction du sens par exclusion de point de vue*, *Cuadernos de Filología Francesa*, 74, 55-74.
- DUCROT O. & al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOSELIN L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- RECANATI F. (1997), La polysémie contre le fixisme, *Langue française*, 113, 107-123.
- REY-DEBOVE J. & REY A. (éds) (1993), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

3 Il convient de préciser que, si nous considérons que l'approche « explicative » défendue ici est adaptée à la description de n'importe quel type d'unité linguistique, elle demandera sans doute à être ajustée pour rendre compte des unités proprement lexicales.